

Factor 10 Club

Alliance for Global Eco-Structuring (AGES)

RÉUNION DE CARNOULES, SEPTEMBRE 2001

Déclaration aux responsables de gouvernements,
d'entreprises, organisations internationales et non
gouvernementales

pour la préparation de la réunion "Rio plus 10"
qui doit se tenir en 2002 à Johannesburg

Introduction

Si tous les habitants de notre planète voulaient vivre aujourd'hui comme ceux des pays riches, les ressources naturelles de deux planètes n'y suffiraient pas. Les services offerts par l'environnement pour le maintien de la vie sont déjà gravement altérés par l'utilisation actuelle des ressources naturelles disponibles. Le changement climatique est maintenant devenu une réalité.

La durabilité n'est plus désormais un simple problème d'environnement: des conditions sociales et économiques durables sont aussi en jeu. Les pouvoirs

publics doivent accorder à ce "trio de la durabilité" une attention simultanée et équilibrée. Il y a urgence, et dans tous les pays.

Dans le même temps, la population mondiale augmente inexorablement, l'écart entre les très riches et les très pauvres s'élargit et la demande toujours croissante de ressources constitue un défi à l'échelle mondiale.

L'économie actuelle et le commerce mondial - s'opposent à la durabilité sociale, économique et écologique. Ceci en grande partie parce qu'ils visent à fournir des produits nécessitant

beaucoup de ressources plutôt que des services dématérialisés. Les entreprises et les collectivités qui souhaitent aller de l'avant sont freinées dans leurs tentatives de promotion par des conditions économiques obsolètes.

Des tentatives progressives entreprises par certains pouvoirs publics ont certes abouti précédemment à des progrès, mais ne sauraient permettre d'atteindre la durabilité en temps voulu. Les mesures antérieures n'ont pas inversé la tendance fatale allant vers la destruction des fonctions vitales de l'écosphère sur lesquelles reposent toutes les économies.

Il est indispensable de procéder à des modifications courageuses et radicales, s'agissant de la justice sociale, de la façon dont nous gérons les ressources naturelles et de l'efficacité avec laquelle nous les utilisons dans l'intérêt de chacun. Il convient d'améliorer considérablement la productivité par rapport aux ressources des systèmes de production, de répartition et de consommation des richesses.

La réorganisation de l'économie pour la rendre durable au plan social, écologique et économique offre à l'humanité la plus grande chance de son histoire.

Tendances

Il est possible d'observer un certain nombre de tendances qui entraînent l'économie et la société vers un développement plus durable:

- La durabilité occupe une part de plus en plus importante dans la valeur ajoutée des produits de consommation et des produits financiers offerts par les entreprises et réclamés par les consommateurs. Même les marchés financiers se réfèrent à des critères de durabilité pour prendre des décisions, comme le montre l'Indice Dow Jones de la Durabilité”.
- Les efforts accrus pour la réduction des besoins en énergie, en eau et en transport grâce à des dispositions de rentabilité et d'organisation géographique.
- Un nombre réduit, mais qui va en augmentant, de petites et moyennes entreprises, ainsi que certains partenaires mondiaux, démontrent que leurs produits peuvent être notablement dématérialisés sans la moindre diminution du plaisir de l'utilisateur.
- L'adoption de solutions et de méthodes discrètes et astucieuses (des sources d'énergie décentralisées comme des combinaisons chaleur, énergie et énergies renouvelables, par exemple) et des partenariats en réseau concourant à une augmentation de l'efficacité globale et encouragent les circuits locaux.
- Des méthodes plus intégrées pour réduire les incidences sur l'environnement grâce à la gestion du cycle de vie, à de meilleures technologies disponibles pour une production moins polluante et à des systèmes en circuits fermés.

- L'importance grandissante de la probité des marques de produits et de la communication mondiale signifie que les performances environnementales et éthiques des entreprises doivent inspirer confiance, être transparentes et faire l'objet de comptes-rendus.
- De petites augmentations d'impôts environnementaux et certaines initiatives en direction d'une réforme fiscale visaient la durabilité.
- Un besoin accru de santé et de qualité de vie a poussé l'agroalimentaire vers des produits améliorés et donc encouragé la forte croissance des aliments biologiques (par an : +40% en Europe et +30% aux E.U.).
- De simples modèles scientifiques et linéaires déduits scientifiquement de la théorie du chaos et de la complexité font que la prise de décision s'accompagne de davantage de précautions et s'appuie sur des méthodes plus holistiques.
- La composition de la demande s'oriente inexorablement vers les services. Dans les pays industrialisés, la part de la fabrication dans les dépenses des entreprises a diminué de 20 à 25 %.

Recommendations

- Nous recommandons que les pays et les régions fassent des efforts énergiques pour réduire au minimum les utilisations de ressources naturelles. Les pays industrialisés doivent

notamment montrer la voie avec de nouveaux produits dématérialisés et sûrs, capables d'assurer un service de qualité à long terme tout en représentant une diminution drastique de l'utilisation de produits naturels et de surface. L'objectif à moyen terme est, au moins, une multiplication par dix de la productivité des ressources dans les pays industrialisés. Les objectifs de durabilité se réaliseront le mieux au sein d'une économie orientée vers les services et fondée sur le savoir, soutenue par des signaux d'un marché capable de récompenser les initiatives visant à une plus grande durabilité dans la fabrication, la diffusion et la consommation grâce aux mécanismes des échanges.

- Nous recommandons que les pays et les régions lancent sans attendre des activités d'ensemble afin de préciser les bases concrètes des nouveaux moyens systémiques dont les pouvoirs se doteront pour parvenir à la durabilité. Les ministres des finances du G20 sont tout particulièrement invités à encourager généreusement ces activités.

Les domaines suivants doivent être clarifiés et dotés de données et d'instruments nouveaux:

- Description de «zones d'atterrissage» (objectifs d'investissement durable) réalistes et cohérentes, en fonction des conditions sociales, économiques et écologiques souhaitées pour les 20 ou 30 années à venir et reflétant les aspirations régionales. S'agissant du

contexte écologique des « zones d'atterrissage », les pays industrialisés pourraient décider d'augmenter de dix fois en moyenne la productivité des ressources.

- Identification des principaux obstacles qui empêchent de parvenir à ces zones d'atterrissage, tels que politiques d'organismes publics ou privés, régimes fiscaux, normes techniques, subventions, modes de consommation et autres dispositifs du cadre économique.
- Élaboration de solutions permettant de surmonter ces obstacles pour atteindre aux zones d'atterrissage de façon systématique et progressive.
- Adoption d'ensembles restreints d'indicateurs opérationnels permettant de déterminer une par une les différentes étapes dans la bonne direction et aussi de surveiller les effets de ricochet et de mesurer la distance restant à parcourir entre la situation en cours et la zone d'atterrissage. Pour se rapprocher des conditions écologiques des zones d'atterrissage, la quantité Indispensable de Matières (naturelles) Par valeur d'unité extraite ou par Service (MIPS) pourrait servir d'indicateur général au micro niveau. Au macro niveau, il serait possible d'adopter comme indicateur le FTM -Flux Total de Matières (TMF : Total Material Flux). Dans les deux cas, les «rucksacks»(poids morts écologiques) devront être inclus.

On ne pourra améliorer la productivité des ressources et la qualité de la société qu'à condition que cette amélioration:

- soit conçue avec soin de façon assurer une transition en douceur vers le nouveau modèle;
 - puisse être réalisable techniquement et ne compromette la satisfaction de l'utilisateur final;
 - séduise financièrement les fabricants, les distributeurs ainsi que les consommateurs (les prix doivent être corrects);
 - s'effectue de façon responsable vis-à-vis de la société;
 - puisse être harmonisée au niveau international;
 - intéresse les pays en développement dans le cadre de processus de «rattrapage», dans les cas où l'on prévoit que la consommation de ressources par personne dépasse les niveaux actuels.
- Nous recommandons en outre de rendre publics les zones d'atterrissage ainsi que les indicateurs choisis. Ils devront être harmonisés dans toute la mesure du possible au plan international de façon à pouvoir servir de base aux efforts mondiaux conjoints vers la durabilité.
 - Nous recommandons que les autorités gouvernementales qui investissent dans des fonds sous contrôle public commencent dès maintenant à incorporer dans leurs décisions d'investissement des critères de durabilité écologique et sociale et indiquent systématiquement si des

critères écologiques et sociaux jouent un rôle dans les décisions qu'ils prennent.

- Nous recommandons une coopération étroite des gouvernements entre eux, avec le système des Nations Unies et autres organismes internationaux et intergouvernementaux, avec le secteur privé et la société civile de sorte que leurs autorités suprêmes se chargent de mettre en place un cadre économique qui encourage avec profit les voies vers les zones d'atterrissage.
- Nous recommandons de procéder à des entretiens ouverts avec les citoyens et d'expliquer aux mass media pourquoi il faut des politiques nouvelles pour l'économie et la protection de l'environnement.
- Nous recommandons que soit invalidé tout règlement, licence ou brevet qui limite l'utilisation des produits naturels et des réalisations culturelles sur le territoire d'autochtones.
- Nous recommandons d'assurer aux pays en développement un accès facile et peu coûteux aux informations, licences et brevets relatifs à des produits, infrastructures et services dématérialisés.
- Nous recommandons que les accords à venir sur le commerce international contiennent les dispositions suivantes:
 - Les pays qui encouragent les biens et les services dématéria-

lisés doivent pouvoir prélever des droits de douane sur les produits pour lesquels la productivité des ressources est différente de celle de produits et services locaux similaires. Cette productivité des ressources est établie à l'aide de MIPS.

- Les produits et les services présentant une productivité des ressources égale ou supérieure à celle de produits et services locaux similaires doivent bénéficier d'un accès gratuit sur les marchés de tous les pays. La productivité des ressources est établie à l'aide de MIPS.
- Les recettes réalisées par la perception de droits de douane sur des marchandises moins dématérialisées provenant de pays en développement seront rendues dans les 10 ans au pays exportateur à condition que ces fonds servent à mettre au point des biens et des services résultant d'une productivité accrue des ressources.
- Les pays exportant des ressources naturelles provenant de leur propre territoire doivent pouvoir être dédommagés dans les 10 ans au cas où leurs revenus diminueraient du fait d'une augmentation de la productivité des ressources ailleurs. Ces fonds de dédommagement devront être consacrés à la mise au point de biens et de services dématérialisés.

Bio F. Schmidt-Bleek
Factor 10 Institute · La Rabassière
Carrère des Bravengues
F 83660 Carnoules/Provence, France
Tel/Fax: + 33 4 94 33 24 58
biofsb@aol.com · www.factor10-institute.org